

Ecole La Cormegeaie
 3 impasse de la Cormegeaie
 41100 VENDOME
 ☎ 02.54.77.24.50
 e-mail : ec-la-cormegeaie-vendome@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'école du 18 octobre 2016

Président	BOUGUEREAU Benoît	
Secrétaire	LANDIER Jacques	
Enseignants	RENOU Sylvie	
	VIVENT Claude	
	COURAULT Séverine	
	BRAULT Mathilde	
	Parents d'élèves	PORTAUD Jean-Charles
	REGNARD Muriel	
	PEREIRA Graziela	absente excusée
	BARBIER Clotilde	
	COUTREY Emmanuelle	
	JARDIN Nabila	
	COTTEL Vanessa	
	SEGURA Céline	
	COURSIMAUT Lorène	absente excusée
	PETIT Marie-Blanche	
Conseillère municipale	MACGILLIVRAY Agnès	puis arrivée de BA Sam
I. E. N.	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
D.D.E.N.		

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p>Le Président évoque en préambule l'absence d'un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, malgré des messages laissés à la personne responsable de l'organisation. Il accueille aussi les nouveaux membres présents.</p> <p><u>1) Règlement intérieur :</u></p> <p>Le Président rappelle que le premier conseil d'école doit compter à son ordre du jour la validation du règlement intérieur. L'an passé, deux encadrés étaient venus souligner l'importance de l'assiduité scolaire et les problèmes liés à la pédiculose.</p> <p>Cette année, un article a été ajouté : il reprend les consignes liées à la sécurité dans les établissements scolaires.</p> <p>Les autres points importants restent la gratuité de l'école publique et le fait que le matériel de classe soit fourni intégralement aux enfants ainsi que le comportement à l'école (l'importance de la coopérative et de son esprit).</p> <p>Le règlement évoque aussi le retour aux horaires « normaux », c'est-à-dire alignés sur les autres écoles puisque les NAP n'ont pas été</p>	

reconduites.

Mis au vote, le règlement est ensuite adopté à l'unanimité.

Un petit mot sera communiqué aux parents pour les informer qu'ils pourront consulter ce règlement ainsi que le compte rendu du conseil sur le site de l'école ou lire l'affichage au portail de l'école pour ceux qui n'ont pas Internet.

2) Effectifs et bilan de rentrée :

a. Effectifs.

Le Président donne la répartition des 127 élèves :

Classe de CP, M. Landier : 23 élèves

Classe de CE1, M. Vivent : 23 élèves

Classe de CE2, Mme Renou : 26 élèves

Classe de CM1/CM2 a, M. Bouguereau : 28 élèves (16 CM1 et 12 CM2)

Classe de CM1/CM2 b, Mme Courault en remplacement de Mme Fromenteaud : 27 élèves (14 CM1 et 13 CM2)

On constate une stabilité dans les effectifs.

b. Organisation pédagogique.

Pour répondre à certaines préoccupations, il a été décidé de faire 2 classes de CM1/CM2 sur lesquelles interviennent à même hauteur les deux enseignants (avec en plus la personne assurant la décharge de direction).

Il semble que cette organisation satisfasse le plus grand nombre.

Le directeur soulève toutefois certains comportements pas toujours agréables et précise que cette organisation n'est pas figée et qu'elle peut évoluer dans l'année.

Pour l'enseignement des langues et suite à la réforme des collèges qui fait de l'anglais la LV1 obligatoire et la seule enseignée en 6^{ième} (même si pour 2016/2017 nos germanistes du CM2 de l'an passé profitent de « l'allemand de continuité »), il a été décidé de poursuivre l'enseignement à raison d'une heure par semaine avec Mme Sauvage pour les 3 CE2 et les 3 CM1 germanistes. Ils compléteront leur temps par l'anglais avec leurs camarades de classe et profiteront ainsi d'un enseignement en anglais pour ne pas avoir à découvrir la langue en 6^{ième}.

M. Landier dispensera dans sa classe un double enseignement anglais / allemand.

c. Élections des représentants de parents.

Le taux de participation a été de 46,3 % (53,78 % l'an passé) : 100 votants sur 216 inscrits, 82 exprimés. L'enveloppe dite n°2 avait pourtant été pré-imprimée pour que les parents n'aient plus qu'à compléter le verso.

3) Projet d'école :

C'est maintenant le projet 2015/2018 qui fait référence. Il a été rédigé par les enseignants et il propose 3 grands axes :

- citoyenneté (instaurer un climat scolaire propice à la réussite),
- continuité (fluidifier les parcours en mettant en œuvre des outils communs),
- ambition (développer l'envie de réussir).

	Axe prioritaire 1 : CITOYENNETE	Axe prioritaire 2 : CONTINUITE	Axe prioritaire 3 : AMBITION
Indicateurs retenus quantitatifs et qualitatifs au regard du diagnostic	climat d'école peu serein avec comportements inadaptés, incivilités et manque d'implication	supports de liaisons multiples	erreurs récurrentes dans les « connaissances de base »
Indicateurs retenus pour évaluer les résultats attendus (cible)	- nombre d'incivilités - nombre de « réclamations de parents »	- mise en place rapide et efficace de nouveaux moyens - bonne adhésion des partenaires	- évaluations systématiques - degré de réinvestissement en autonomie
Objectifs visés	- développer l'unité de classe et d'école - devenir plus responsable et plus autonome	- mise en place d'une réelle continuité dans les évaluations - simplifier les outils	- maîtriser certaines compétences, notamment orthographiques - être capable de réinvestir de façon durable
Leviers	- coopérative scolaire - parents - services civiques	- le Livret Scolaire Unique - les évaluations - le retour aux familles	- méthode - fréquence
Actions	- élections d'élèves, conseils d'élèves, réunions plénières - règlement intérieur bien mis à la connaissance des élèves et des familles - animations de cour - rencontres intergénérationnelles - réunions ouvertes aux partenaires (parents, municipalité...)	- mise en place du LSU - production d'une trame d'évaluation commune adaptée au LSU - réunions hebdomadaires de l'équipe enseignante	- jeux d'écriture pour des règles d'orthographe - sensibilisation à des difficultés précises et motivation à les dépasser
Indicateurs retenus pour évaluer les actions	- fréquence des réunions - richesse des débats - taux de participation	adoption de la trame commune par l'ensemble des acteurs	qualité de l'écrit
Partenaires/acteurs	enfants, enseignants, parents, municipalité (élus et agents), services civiques	enfants, enseignants, parents	enfants, enseignants, parents

4) École et sécurité :

Le Président rappelle l'article 2 du règlement intérieur et aborde le PPMS. Il évoque aussi la visite du Major Volant de la police nationale et l'exercice attentat-intrusion. Il explique les conditions dans lesquelles l'exercice a été exécuté ainsi que les faiblesses relevées dans le signal (corne de brume) et le fait de fermer à clé les portes. Un interphone entre les deux étages serait à étudier.

Le problème du portail est aussi évoqué : s'il est demandé de le tenir fermé durant le temps scolaire, les règles ne sont pas les mêmes pendant le périscolaire. Il y aurait donc un besoin de cohérence. Un courriel de

Mme Chevallier a été dernièrement reçue : elle y évoque ce problème ainsi qu'une visite des services techniques de la ville pour évaluer d'éventuelles transformations ou adaptations dans ce cadre.

M. Ba confirme ces rendez-vous.

5) Bilan de la coopérative :

Le bilan financier est distribué aux membres du Conseil. Il est commenté : le compte de la coopérative montrait au 1^{er} septembre un solde positif de 16,90 €.

Sur l'exercice de l'année scolaire 2015/2016, on note un déficit de 3224,69 € : la raison majeure est la dépense engagée fin juillet pour la classe de découvertes en montagne (près de 3000€). S'ajoutent à cela des aides qui n'avaient pas été touchées (séjour en Allemagne notamment).

Sans ces contraintes de calendrier, le bilan serait excédentaire.

Les entrées d'argent ne sont pas si nombreuses en dehors des adhésions et des aides (à ce propos, le Président remercie l'association La Ribambelle ainsi que la CPV et la ville de Vendôme).

6) Projets pour l'école :

Projets pour les classes.

Classes de CP : projet culturel musique qui aura lieu sur toute l'année avec des activités de découvertes instrumentales au conservatoire de Vendôme, des interventions d'une professionnelle de chant dans la classe, des soirées concerts au Minotaure pour les familles et d'un concert avec les quatre classes qui clôturera le projet en fin d'année.

Classes de CE1 et CE2 : classe de mer du 3 au 7 avril 2017 à Pénestin.

L'œuvre universitaire organise le séjour. Le centre est situé au bord de la mer.

Classes de CM1/CM2 : classe de montagne à La Bourboule du 3 au 7 janvier 2017. Trois enseignants partent à cette classe de neige accompagnés de trois parents. Le Président fait remarquer que l'organisation n'est plus celle de Vars et que c'est plus compliqué à ce niveau (encadrement, transporteur...).

Des activités ski, luge, chiens de traîneau et découverte du milieu seront proposées pendant le séjour.

A cela s'ajoutent la poursuite des échanges intergénérationnels avec les unités Alzheimer du centre Gibotteau, une chorale avec les personnes de l'EHPAD, la participation à un projet d'arts plastiques avec d'autres classes de la circonscription et des sorties au musée (arts plastiques ou découverte du patrimoine).

Après les poules et le potager, c'est la mare qui va retenir notre attention : elle est en train de se remplir avec les pluies...

7) Questions diverses

Animation de la pause méridienne :

Le taux d'adultes à l'encadrement paraît faible : les élèves sont près d'une

centaine à déjeuner à l'école et, sur les 5 personnes dédiées à ce temps, deux seulement sont à l'extérieur du restaurant (l'une dehors et l'autre à la bibliothèque). Elles ont donc en charge tantôt 50 tantôt 100 enfants suivant les services. Le départ de Sandra est regretté.

M. Ba souligne qu'il faut signaler ces insuffisances dans l'encadrement pour améliorer la situation mais que le recrutement de personnel est difficile.

Services civiques :

Comme l'an passé, une demande a été formulée et une offre placée sur le site du gouvernement. L'école reste dans l'attente de 2 jeunes.

Question sur les sanitaires :

Une remontée des portes est envisagée par les services techniques de la mairie pour améliorer l'intimité des enfants et un agrandissement des locaux est étudié.

Une demande de construction de vestiaires a été formulée pour éviter que les élèves se changent dans les classes.

Signalétique :

Les parents et l'équipe enseignante ont remarqué le marquage au sol signalant l'école aux automobilistes. Ce marquage vient en complément de la présence de la police municipale aux heures d'entrée et de sortie pour sécuriser ces moments.

Même si une chaussée surélevée serait encore mieux, chacun se félicite de cette réalisation.

Proposition d'un projet de boîte à livres où les enfants seraient libres d'emprunter ou d'apporter des livres. Question à creuser mais le principe est adopté.

Demande de mise en place d'un permis vélo :

En réponse, le directeur de l'école rappelle que les élèves de CM bénéficient chaque année d'une sortie au CDER de Blois dans le cadre la sécurité routière à l'école.

Demande de projection des effectifs sur le secteur par rapport à certaines inquiétudes en maternelle.